



Communiqué de presse

Mercredi 13 juillet 2022

Grenoble active son plan canicule

Les étés sont particulièrement chauds à Grenoble. Les jours de canicule sont voués à se multiplier dans les prochaines années. Végétalisations, accès à l'eau et aux établissements municipaux (bibliothèques, musées...), adaptation des services, accompagnement des publics fragiles... La Ville agit pour protéger ses habitant-es, notamment les plus fragiles, et pour proposer à tous et toutes des espaces de fraîcheur et de respirations. Le Plan canicule, à destination des Grenoblois-es et des agents de la Ville et son CCAS, a été conçu en 2018. Grenoble était la première ville à s'en doter d'un.

POINT D'EAU

Cette association de solidarité de la Fondation Abbé Pierre accueille les personnes sans domicile fixe ou en situation de précarité, et propose un accès gratuit à la santé, à l'hygiène et à de la restauration grâce à la cuisine d'insertion les Mets Connus.

OUVERTURE DES MUSÉES ET DU MUSÉUM

Les jours de canicule, les musées et le muséum sont entièrement gratuits, ce qui permet aux visiteurs et visiteuses de bénéficier d'espaces frais et de faire découvrir les collections à un public parfois éloigné de ces établissements.

Les bibliothèques municipales sont quant à elles accessibles et gratuites toute l'année.

Le muséum est ouvert du mardi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h15 à 18h, ainsi que les samedis, les dimanches et les jours fériés de 14h à 18h. Les serres botaniques sont accessibles tous les jours de 8h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00.

Le Musée de Grenoble est ouvert tous les jours sauf le mardi de 8h00 à 18h00.



ECOLES

Le dernier jour d'école, les élèves ont reçu une brochure reprenant les conseils pour faire face aux fortes chaleurs, et répertoriant tous les lieux de fraîcheur de la ville, ainsi que les accès en transports en commun à des communes voisines pour se rafraîchir.

QUELS SONT LES BONS GESTES ?

-  Je bois régulièrement de l'eau
-  Je ne bois pas d'alcool
-  Je mange en quantité suffisante. Préférer des repas froids et peu gras
-  J'évite les efforts physiques aux heures les plus chaudes et la pratique de préférence dans un espace frais
-  Je mouille mon corps et je me ventile
-  Je porte des vêtements légers et clairs, je me couvre la tête
-  Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

INFORMATION #CANICULE

LE DISPOSITIF DE VIGILANCE

NIVEAU 1. Veille saisonnière VIGILANCE VERTE	NIVEAU 2. Avertissement chaleur VIGILANCE JAUNE	NIVEAU 3. Alerte canicule VIGILANCE ORANGE	NIVEAU 4. Canicule extrême VIGILANCE ROUGE
---	--	---	---



REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Les personnes fragiles et isolées, les personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou celle d'un tiers, figurer sur un registre communal nominatif. Ces informations permettront, si besoin, de veiller sur les personnes inscrites et leur apporter rapidement conseils et assistance.

Peuvent s'inscrire sur ce registre les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes âgées de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail ou les adultes handicapés. Actuellement, plus de 450 personnes sont inscrites. Le CCAS mène des actions de veille et de lutte contre l'isolement:

- Une veille téléphonique hebdomadaire par la Mission Lutte contre l'isolement, tout l'été.
- Une action de lutte contre l'isolement grâce à la mobilisation d'agent-es du CCAS pour envoyer des cartes postales pendant la période estivale ainsi que la carte des lieux rafraichis et des bonnes pratiques éditée par la Ville.
- Le déclenchement de l'automate d'appels, en général à jonction entre les niveaux 2 et 3 (sur 4 niveaux). Il contacte chaque personne inscrite sur le Registre Personnes Fragiles afin de les informer des bons réflexes à adopter pour faire face à la chaleur. En cas de non-réponse, la Croix-Rouge, avec qui le CCAS a développé un partenariat, réalise des visites à domicile, et déclenche les mesures de secours si nécessaires.

Pour s'inscrire au registre : appeler le service social des personnes âgées du CCAS au 04 76 69 45 45 ou par mail à sspamalteis@ccas-grenoble.fr (joignable tout l'été). + d'infos sur <https://www.grenoble.fr/de-marche/662/659-registre-des-personnes-fragiles-solees.htm>

Dans les structures d'accueil des personnes âgées, le personnel fait preuve d'une vigilance accrue (hydratation, brumisation, etc.). Des salles rafraichies et des ventilateurs sont disponibles dans chaque structure.

RESTAURATION À DOMICILE

Pendant l'été, le service de Restauration à Domicile adapte ses menus. Les agent-es effectuent des visites et s'assurent que les personnes bénéficiant du service soient en sécurité.

Le Centre communal d'action sociale, en lien avec le Conseil des Aîné-es, a mis en place un triporteur qui sillonne la ville à la rencontre des potentielles personnes à inscrire au registre communal des personnes fragiles et isolées. Grenoble, labellisée Ville Amie des Aîné-es, agit pour protéger les personnes fragiles, d'autant plus durant l'été.



► Pour toucher un public éloigné des institutions, le CCAS s'appuie sur un réseau de professionnel-les et de bénévoles engagé-es. Ceux-ci peuvent prendre un rôle de médiation, d'information et d'orientation auprès du public en ayant une action de pivot entre des habitant-es fragiles et isolé-es et le CCAS. Ainsi, les gardien-nes d'immeuble, les Unions de quartiers, certains commerces de proximité, peuvent repérer les situations. Le CCAS a prit contact avec ces acteurs et actrices pour les sensibiliser et les former afin qu'elles et ils soient, le temps d'un été, relais auprès du public pour assurer une orientation vers le CCAS.

POUR GARDER LE SOURIRE LES JOURS DE CANICULE

Faites-vous connaître auprès de CCAS de Grenoble

04 76 69 45 45 du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

registre.daspa@ccas-grenoble.fr

DES DOUCHES MUNICIPALES GRATUITES ET PLUS ACCESSIBLE

Depuis 2020, les douches municipales sont accessibles gratuitement. Des créneaux réservés aux femmes avec ou sans enfant ont également été mis en place.

Les 8 douches sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un kit de toilette (serviettes, savons et shampoings) et des protections hygiéniques sont mis à disposition gratuitement. Une coiffeuse bénévole intervient régulièrement pour coiffer celles et ceux qui le souhaitent.

Horaires : Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h.

Créneaux réservés aux femmes : du lundi au jeudi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h30 à 12h30h.

Adresse : 5 rue des Minimes

DES PARCS OUVERTS 24/24

En été, certains parcs de Grenoble sont accessibles 24/24h et 7/7 jours.

DES ÉVÈNEMENTS POUR SE RENCONTRER ET SE RAFRAICHIR

► **Des jeux d'eau mobiles («effet pluie»)** ont été expérimentés en 2021 sur les secteurs 1 et 3. Ce dispositif est étendu cette année sur l'ensemble de la ville de mi-juin à mi-septembre, pour accompagner trois **événements** par semaine organisés sur l'espace public par les services de la Ville et les associations.

► **D'autres jeux d'eau** sont également disponibles dans les écoles, pendant les périodes de vacances scolaires, ils peuvent être utilisés par les centres de loisirs qui y sont installés.

► **L'Été Oh Parc** a lieu du samedi 9 juillet au dimanche 28 août au Parc Paul Mistral et pour la deuxième année, pendant tout le mois de juillet, au Parc Jean Verlhac et au Parc Bachelard - les Champs Élysées les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 15h à 20h.

La Ville de Grenoble investit les parcs de la Ville pour proposer aux habitant-es des temps de rafraîchissement et de loisirs gratuits pour tous et toutes.

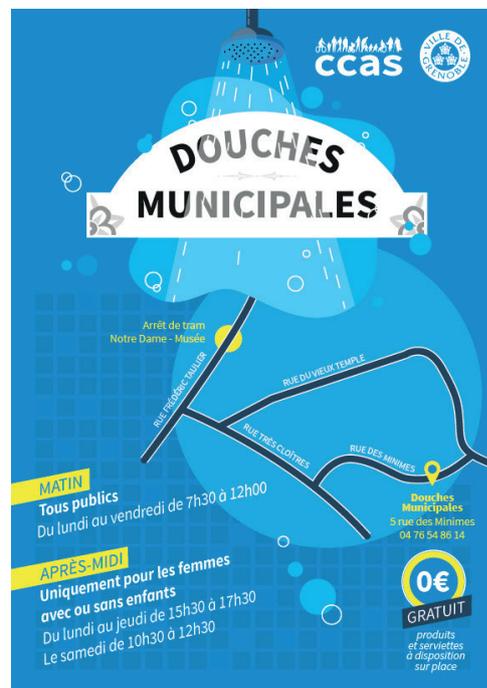
Jeux d'eau, solarium, brumisateurs, sports (VTT, escalade, cirque, etc.)... Des animateurs et animatrices proposent un panel d'activités sportives, culturelles ou de loisir. De nombreuses associations se mobilisent pour proposer des animations dans ces 3 parcs. Tous les jours, il y a des propositions diverses, du yoga à la danse, en passant par des ateliers participatifs, des jeux et bien d'autres.

De nombreuses activités sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

PLATEFORME VOLONTAIRES SOLIDAIRES DE GRENOBLE

La plateforme est active pour celles et ceux qui souhaiteraient s'engager et proposer de l'aide aux personnes vulnérables.

<https://www.grenoble.fr/1700-volontaires-solidaires-de-grenoble.htm>



ACCÈS À L'EAU

- **17** fontaines
- **7** bassins
- **5** brumisateurs fixes
- **3** brumisateurs éphémères
- **183** bornes fontaines en marche

CONTACTS IMPORTANTS

Pour trouver de l'aide à Grenoble <https://www.solidarites-grenoble.fr/>

Pour s'habiller, se laver, faire ses courses, se déplacer ou faire son repas :

- Service Local de Solidarités du Conseil Départemental : 04 57 38 44 00
ou 04 76 00 38 38
- IsèreADOM au 0800 38 00 38 (numéro gratuit)

Pour les bénéficiaires de l'APA :

- Service Social Personnes Agées du CCAS
- Antenne Eaux Claires 04 76 96 72 86
- Antenne Teisseire Malherbe 04 76 25 22 58

Pour trouver un hébergement : 115

En cas d'urgence, appeler le 15.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES PISCINES MUNICIPALES OUVERTES

Saison estivale 2022, du 25 juin au 28 août 2022 :

► **Piscine Jean Bron**

- Du 11/07 au 31/07:

Tous les jours de 9h30 à 14h30 et de 15h30 à 19h30

- Du 1^{er} au 28/08 :

Tous les jours de 10h à 14h30 et de 15h30 à 19h30

► **Piscine Les Dauphins**

- Du 11/07 au 31/07:

Tous les jours de 12h à 14h30 et de 15h30 à 19h30

- Du 1^{er} au 28/08:

Tous les jours de 15h30 à 19h30